

QUESTION ECRITE

Auteur UDC, par Fabian Solioz (suppl.)
Objet Plantes envahissantes
Date 10.09.2015
Numéro 54

Lors de la session de septembre un postulat a été déposé pour interdire la commercialisation du buddléia et le bunias d'orient.

Nous serions intéressés de connaître les moyens que le canton met à disposition pour lutter contre ces plantes invasives.

Conclusion

Nous aimerions connaître les moyens financiers investis par le canton dans cette lutte.